

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réf.: RPL/10.07.2017

Neuchâtel, le 10 juillet 2017, la police neuchâteloise communique:

### **Fouilles clandestines dans la grotte des Plaints en dessus de Couvet, appel à témoins.**

Entre le 13 avril et le 6 juillet 2017, des fouilles clandestines ont été effectuées dans la grotte des Plaints au-dessus de Couvet, site archéologique d'importance.

Lors de ces fouilles illégales, près d'un mètre cube de terre a été retourné ; ce qui a endommagé le site. Il n'est pas possible de déterminer les objets qui auraient été emportés ni leurs valeurs.

Au niveau paléontologique, la grotte des Plaints est un gisement très riche où les archéologues ont découvert près de 1400 dents d'Ours des cavernes ainsi que les ossements d'autres espèces comme le Cerf élaphe, le Bouquetin, le Chamois, le Sanglier et la Marmotte etc.

Au niveau préhistorique, il s'agit d'un gisement très intéressant datant de 50'000 ans av. J.-C., fréquenté par l'homme de Néandertal.

Une enquête est en cours par la police neuchâteloise.

#### Appel à témoins :

Toutes les personnes qui peuvent fournir des renseignements au sujet de cette affaire, ou qui auraient observé des mouvements suspects près du site, sont priées de prendre contact avec la police neuchâteloise au 032 889 90 00 ou avec le poste de gendarmerie de Fleurier au 032 889 62 27.

Pierre-Louis Roचाix  
Porte-parole  
Police neuchâteloise  
Tél. 032 889 90 00